



PATRIMOINE MARITIME FRANÇAIS NAVIGANT

Une nouvelle initiative de mécénat

LE PRIX AACSM,

doté par la Fondation d'entreprise Bénéteau



Annnonce officielle au Nautic 2015 : mardi 8 décembre

DOSSIER DE PRESSE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, Décembre 2015

Annonce de la création du prix de l'AACSM :

Un nouveau prix d'encouragement à la sauvegarde du patrimoine maritime français navigant doté par la Fondation d'entreprise Bénéteau pour ces trois premières éditions

De par sa géographie, la France, en matière d'unités navigantes anciennes, dispose d'un héritage spectaculaire. Cette richesse patrimoniale fait le succès des grands rassemblements comme Brest, Douarnenez, ou encore la Semaine du Golfe en Bretagne et la Virée de Saint-Nazaire en Méditerranée. Depuis plus de trente ans, sous l'impulsion de personnalités comme Gérard d'Aboville, la prise en compte de ce patrimoine évolue comme en témoigne les très nombreuses initiatives répertoriées, entre autres, par les associations Patrimoine Maritime et Fluviale et AMerAmi. C'est à ce foisonnement d'énergie et d'idées que veut se joindre l'AACSM.

Fils du fondateur du Chantier Paul Jouët et Cie, co-fondateur dans les années soixante de la Fédération des Industries Nautiques et du Salon Nautique de Paris, Jean-Pierre Jouët apporte en 2015 sa pierre à l'édifice en créant, avec Gérard d'Aboville, l'association des Amis des Anciens Canots de Sauvetage en Mer.

En y associant un prix doté financièrement, les membres de l'AACSM espèrent contribuer à rendre à la mer des unités de sauvetage désarmées qui rappellent autant un savoir-faire technique que le courage de celles et ceux qui, en France, portent secours en mer depuis 1834, date de la mise en service, à Boulogne, du premier canot de sauvetage français, l'Amiral de Rosamel.

Jean-Pierre Jouët : *« Les chantiers Augustin-Normand du Havre, les précurseurs, les Chantiers Lemaistre de Fécamp, et le chantier Paul Jouët & Cie de Sartrouville ont fourni la majeure partie des canots qui ont équipés les stations de sauvetage entre 1900 et 1970. D'autres chantiers sur les trois façades maritimes de la France ont également contribué à l'élaboration de cette flotte pendant près de 150 ans. Par la création de ce prix, j'ai voulu à la fois rendre hommage aux hommes qui ont imaginé et construit ces unités pour la plupart très novatrices, mais aussi à celles et ceux qui les ont menées, et à ceux encore qui les ont sauvées de l'oubli. La présence de la Fondation d'entreprise Bénéteau dans les débuts de l'AACSM lui apporte un crédit dont je remercie Annette Roux, qui a suivi mon initiative avec beaucoup d'amitié et de générosité puisque c'est 10 000 euros qui seront donnés par la Fondation aux lauréats 2016, 2017 et 2018. »*

Le Prix AACSM en quelques mots :

Le cahier des charges du Prix de l'AACSM sera téléchargeable sur le site de l'AACSM :

<http://canotsdesauvetage.com>

Extrait : article 3 : Le projet sera jugé sur différents points qui devront être développés:

- État du canot au moment de la candidature.
- Histoire du canot, de la ou des stations qu'il a équipées.
- Histoire des équipages, des opérations de sauvetage.
- Projet de restauration et moyens pour la réaliser.
- Une attention particulière sera portée sur l'authenticité des travaux envisagés (matériaux, mise en œuvre...)
- Soutien de la ville, des collectivités locales (ville, département), de mécènes éventuels.)
- Projets d'utilisation du canot après rénovation.

Le jury du Prix : Le jury est composé de 10 personnalités du monde maritime et du sauvetage en mer, architectes naval, constructeurs, journalistes de la presse spécialisée, et historiens du sauvetage :

Xavier de la Gorce, Président de la SNSM

Gérard d'Aboville, Président de l'association du Patrimoine Maritime et Fluvial

François Casalis, Vice-président de l'association du Patrimoine Maritime et Fluvial

Christine Lair, Déléguée générale de l'ANEL (Association des Elus du Littoral)

Sylvie David-Rivièreux, Chargée de collection au Musée National de la Marine

Gwendal Jaffry, Rédacteur en Chef de Chasse-Marée

Yann Mauffret, Chantier du GUIP

Georges Auzepy-Brenneur, Architecte naval

Pierre Katz, Représentant l'AACSM

Patrice Brault, Historien de la SNMS

La Fondation d'entreprise Bénéteau : Une dotation de 10 000 euros annuelle sera assurée par la Fondation d'entreprise Bénéteau pour les trois premières années de cette nouvelle initiative de mécénat dédiée à la sauvegarde du patrimoine maritime navigant, l'une des quatre missions de soutien de la Fondation d'entreprise Bénéteau. L'annonce du prix au Nautic 2015, le mardi 8 décembre, donnera presque un an aux candidats pour soumettre un dossier détaillé au jury qui annoncera le lauréat pendant le Salon nautique 2016.

Contacts

Association AACSM :

Jean-Pierre Jouët – 06 80 58 23 39 – jpj@seniorentreprise.fr

Relations Presse opération « Aimée Hilda au NAUTIC 2015 » :

Anne Massot – 06 16 19 12 20 – massot108@gmail.com

PREAMBULE

Du rêve... à la réalité des restaurations.

Naviguer pendant deux heures dans la magnifique baie de Ploumanac'h, invité par l'équipage de l'association qui a restauré l'AIMÉE-HILDA, retrouver ce canot 65 ans après sa construction dont je garde un souvenir encore vivide, quel retour vers le passé glorieux de la charpenterie de marine !

Ecouter l'échappement des moteurs, rythmé comme une musique disco mais tellement plus sensible, voilà qui portait à un rêve que j'ai fait après cette mémorable journée. Celui de redonner vie à d'autres canots désarmés, témoins de la qualité des chantiers de l'époque mais aussi du courage des équipages qui les armaient. Celui de susciter de nouvelles initiatives en mettant à l'honneur au NAUTIC 2015, l'aimée-Hilda, l'association qui en a pris soin avec une municipalité, Perros-Guirec qui en est propriétaire.

Mais montrer l'exemple ne suffit pas toujours, il faut aussi pouvoir l'encourager. C'est de là qu'est venue l'idée de créer un prix qui aiderait au financement de ces initiatives. Gérard d'Aboville m'a sagement rappelé que quelque en soit le montant, il ne suffirait pas à couvrir les factures de restauration, le prix de l'AACSM se veut donc être surtout un label de sérieux du projet primé, pouvant rassurer des communautés ou des mécènes prêts à le soutenir.

Comment remercier assez Annette Roux de m'avoir écouté, fait confiance et accepté avec sa fondation d'Entreprise de doter le prix de 10.000 Euros. C'est une preuve de l'amitié et de la considération réciproque que nous avons tissées depuis le premier salon nautique où Bénèteau a exposé; c'était il y a un peu plus de 50 ans!

Jean-Pierre Jouët

EDITORIAL

La présence de la Fondation d'entreprise Bénéteau aux côtés de l'association AACSM fondée par Jean-Pierre Jouët s'est imposée naturellement.

Il y a un peu plus de 50 ans, l'année 1964 a marqué le début d'une profonde amitié basée sur une passion commune de l'univers de la construction navale. Porteur de l'histoire du chantier Paul Jouët créé en 1920, Jean-Pierre tenait, depuis 3 ans, la barre du Salon Nautique qu'il avait créé avec quelques amis et moi, je débarquais sous la voute du CNIT avec mon frère André, de notre Vendée natale, pour présenter le premier canot de plaisance motorisé en polyester, issu du chantier Bénéteau créé en 1884. Jean-Pierre et moi commençons alors d'écrire une nouvelle page de nos vies respectives où l'audace et la recherche de la perfection ont tenu un rôle majeur, insufflées par l'exemplarité de nos familles, de leurs collaborateurs et des ouvriers remarquables qui les ont assistés dans leurs parcours industriels.

Le futur ne peut s'installer solidement sans prendre appui sur le passé, c'est pourquoi la protection et la valorisation du patrimoine est un devoir. Ce n'est une affaire de nostalgie, mais d'inspiration pour pouvoir se projeter dans l'avenir porté par la force, la vitalité et l'intelligence des générations qui nous ont précédés.

C'est un héritage matériel mais surtout immatériel que nous devons protéger. En contribuant à la préservation des canots de sauvetage anciens, la Fondation d'entreprise Bénéteau s'inscrit dans cette philosophie avec d'autant plus de plaisir que ce prix de l'AACSM, auquel nous allons nous associer pour ses trois premières éditions, permettra de mettre à l'honneur le sauvetage en mer, partie intégrante de notre univers maritime et de plaisance.

Annette Roux
Présidente de la Fondation d'entreprise Bénéteau

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DÉDIÉE AU PATRIMOINE MARITIME NAVIGANT
L'ASSOCIATION DES AMIS DES ANCIENS CANOTS DE SAUVETAGE EN MER



L'association AACSM a vu le jour en mars 2015. Cette initiative est le prolongement de la sortie en mer en septembre 2014 de Jean-Pierre Jouët sur le canot de sauvetage restauré, Aimée-Hilda, sur le magnifique plan d'eau de Ploumanac'h/Perros-Guirec.

La vocation de l'association est d'apporter un soutien financier aux initiatives passées, présentes et à venir pour la sauvegarde des canots de sauvetage déclassés et de travailler avec l'association Patrimoine Maritime et Fluvial pour faire labelliser certaines des plus belles unités de sauvetage restaurées.

Les canots susceptibles d'être concernés par ces projets de restauration sont principalement issus de 3 chantiers français au savoir-faire reconnu :

- **Augustin-Normand** au Havre, le précurseur avec les premiers canots à rame construits en 1866
- **Paul Jouët & Cie** à Sartrouville
- **Lemaistre Frères** à Fécamp

Mais d'autres chantiers sur les trois façades maritimes de la France ont contribué à constituer cette flotte de canots de sauvetage en bois au cours de ces cent cinquante dernières années (voir p.11 et 12-).

L'action de mécénat prendra la forme, à partir de 2016, d'un prix annuel remis chaque année sur le Salon Nautique International de Paris. Les trois premières éditions seront dotées par la Fondation d'entreprise Bénéteau d'un montant de 10 000 euros par an.

NAUTIC 2015 : Les missions de l'AACSM

- Avec l'aide du public, établir la liste des canots potentiellement "restaurables" et être force de conseils pour de nouvelles initiatives de restauration.
- Faire connaître, aux côtés de la Fondation d'entreprise Bénéteau, le prix AACSM, son cahier des charges, son jury, ses objectifs et ses actions de soutien.

Site : <http://www.canotsdesauvetage.com>

AACSM : Président, Jean-Pierre Jouët - 06 80 58 23 39 - jpj@seniorentreprise.fr

FONDATION D'ENTREPRISE BENETEAU



FONDATION BÉNÉTEAU

Créée en janvier 2005, à l'initiative du groupe BENETEAU SA et de ses filiales Chantiers BENETEAU SA, Chantiers JEANNEAU SA et Construction Navale Bordeaux, la Fondation a quatre axes prioritaires :

- ✓ Encourager et promouvoir la protection de l'environnement dans l'univers du nautisme, dans la construction et l'habitat par des projets innovants, des recherches, ainsi que l'émergence de métiers contribuant à la création et à l'innovation dans ces secteurs.
- ✓ Protéger et mettre en valeur le patrimoine nautique.
- ✓ Sensibiliser le grand public aux enjeux de la protection de l'environnement, notamment dans l'univers du nautisme.
- ✓ Identifier, en France et en Europe, les facteurs favorables au développement des nouvelles pratiques du nautisme et des nouveaux modes d'habitat, agir pour les promouvoir et mesurer leur accueil.

Depuis 10 ans la Fondation d'entreprise Bénéteau œuvre en faveur de la protection et de la valorisation du patrimoine nautique.

- ✓ En 2007, afin de célébrer le 50ème anniversaire de la marque Jeanneau, la Fondation a financé la rénovation d'une dizaine de bateaux ayant marqué l'histoire des Chantiers. Ces bateaux mythiques ont ainsi pu défilier devant les Chantiers, avant d'être restitués à leurs propriétaires.
- ✓ En 2008, la Fondation d'entreprise Bénéteau a participé à la mise en œuvre de l'exposition permanente de la Cité de la Voile de Lorient et de l'exposition temporaire consacrée à Eric Tabarly, à travers des dons d'éléments maritimes, comme une coque, un safran...et en finançant l'aménagement intérieur d'un Océanis 40 que les visiteurs du musée peuvent découvrir à travers leur parcours.
- ✓ De 2011 à 2013, la Fondation a participé financièrement à la rénovation du bateau «France». Dessiné par André Mauric et construit en 1969 à Pontarlier, le « France » a été le premier voilier français à participer à la coupe de l'America. Avec une nouvelle motorisation financée par la Fondation, le « France » a pu reprendre la mer en 2013, et participer à plusieurs régates.
- ✓ Au-delà des bateaux, certains hommes appartiennent à l'histoire du nautisme. C'est le cas du navigateur Jean Lacombe, écrivain voyageur. Grâce à l'aide de la Fondation, toutes ses images d'archives ont pu être numérisées et faire l'objet d'un film documentaire « Moi, Jean Lacombe, marin et cinéaste » diffusé lors du Grand Pavois de La Rochelle et sur France Télévision.

✓ En 2015, c'est une nouvelle action qui vient enrichir le panel des actions de la Fondation d'entreprise Bénéteau en faveur du patrimoine maritime navigant, avec la dotation du prix de l'AACSM pour la sauvegarde des canots de sauvetage désarmés. L'annonce de ce nouveau prix au Nautic 2015 sera faite, le mardi 8 décembre, en présence d'Annette Roux, Présidente de la Fondation d'entreprise Bénéteau, qui confirmera l'engagement de la Fondation sur ce projet pour une période de 3 ans aux côtés de l'association AACSM, à hauteur de 10 000 euros par an.

Site : <https://www.beneteau-group.com/fr/le-groupe-beneteau/fondation-beneteau/80.html>

Fondation d'entreprise Bénéteau : Muriel Weiss, 06 93 90 15 14 , m.weiss@fondation-beneteau.com

L'ASSOCIATION PATRIMOINE MARITIME ET FLUVIAL EN FRANCE

Liés par une forte amitié de longue date, Gérard d'Aboville et Jean-Pierre Jouët ont travaillé ensemble pour créer l'association AACSM. L'AACSM a pour vocation d'aider financièrement les projets de sauvegarde de ces unités, mais aussi de contribuer à leur classement BIP, comme cela a été le cas pour l'Aimée Hilda en 2015 et, selon leur intérêt historique, à un classement Monuments Historiques.

Longtemps laissé à l'abandon, l'héritage maritime navigant est de nos jours de plus en plus protégé, rendu à la vie et souvent à la mer grâce à des initiatives bénévoles enthousiastes. La plupart de ces réalisations sont répertoriées et encouragées par Patrimoine Maritime et Fluvial. Initiée sous forme de Fondation en 1992 par le sénateur Louis de Catuelan et par Jean-Yves Le Drian, alors Secrétaire d'Etat à la Mer, cette institution, présidée par Gérard d'Aboville est devenue, en 2015, l'association Patrimoine Maritime et Fluvial (PMF).

PMF précise trois catégories pour classer un navire du patrimoine :

- **Les bateaux protégés au titre des Monuments Historiques.**
 - o Le Ministère de la Culture accorde le classement Monuments Historiques ou l'inscription à l'inventaire annexe des monuments historiques à des navires exceptionnels. A l'inventaire 2015, 115 navires bénéficiaient de ce classement.
- **Les BIP (bateaux d'intérêt patrimonial).**
 - o PMF peut décerner un label dit Label BIP (Bateau d'Intérêt Patrimonial) à tout navire répondant à certains critères et dont le propriétaire en ferait la demande. Ils sont aujourd'hui au nombre de 905 – chiffre hiver 2015, dont les derniers en date sont l'Aimée Hilda (2015) et l'Hermione, labellisée en octobre 2014.
- **Les bateaux de conception ancienne, avant 1950.**
 - o Les navires conçus avant 1950 ou leurs répliques font l'objet d'une réglementation administrative particulière, traduction dans le droit français d'une réglementation européenne.

Plus de détails sur ces trois catégories : <http://www.patrimoine-maritime-fluvial.org/>

Liste des 12 canots de sauvetage labellisés BIP (tous motorisés):

Plus de détails sur chaque canot : <http://www.patrimoine-maritime-fluvial.org/spip.php?article49>

NOM	construction	Dépt	Longueur	Chantier construction
AIMEE-HILDA	1949	22	11,5m	Chantier Jouët
CHARLES ASHLEY	1949	95	14,50m	Samuel White
ALIDADE	1955	76	7,90m	?
YVON SALAÜN	1955	29	14,50m	Lemaistre Frères
LEON BERTHAUT	1956	76	14,35	Lemaistre Frères
PATRONS DUBARRE ET CORVIC	1958	56	13,60m	Jouët
PILOTE TREMINTIN	1958	29	12,20	Lemaistre Frères
PATRON EMILE DANIEL	1959	56	13,25m	Lemaistre Frères
PATRON FRANCOIS MORIN	1959	29	14,20m	Lemaistre Frères
SAINT-PIERRE	1961	06	7,60m	Labarrière (06)
RODOLPHE FAULQUIER	1962	34	10m	Palumbo (34)
PATRON LEON AVRON	1977	62	14,62m	Société Française de Construction Navale (SFCN)

115 navires sont actuellement protégés au titre des Monuments Historiques * dont trois unités de sauvetage

* Chiffres 2015 du Ministère de la Culture et de la Communication/ Direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA)

Les Bateaux de Plaisance, puis de Pêche sont les plus représentés dans cette classification avec plus de 30 unités par groupe.

Viennent ensuite une vingtaine d' Unités de Service qui comptent parmi elles trois canots de sauvetage :

Deux sister-ships construits pour la station de Cayeux-sur-mer en 1901 chez Augustin-Normand :

- le BENOIT CHAMPY basé à Cayeux sur mer (80)
- le PAPA POYDENOT basé à Penmarc'h (29)

Et, une unité construite en 1959, par le chantier Lemaistre de Fécamp.

- le PATRON FRANÇOIS MORIN, basé de 1960 à 1996 à la station d'Ouessant.

En 1957, la station de sauvetage de Cayeux est fermée. Le Benoît-Champy est vendu au centre de voile des Glénans. Il est l'un des éléments de la flottille des fameux « Choses » qui compte également le Papa Poydenot. Le Benoit Champy doit sa survie, en 1986, à la pugnacité d'un seul homme, Henri Duthoit, et à ses 5 000 heures

de travail de restauration. Grâce à lui, Cayeux-sur-Mer et les amateurs de patrimoine maritime peuvent s'enorgueillir de posséder l'un des trois canots de sauvetage classés MH à l'heure actuelle. Ce plan voile-aviron à redressement spontané est le frère jumeau du canot Papa Poydenot également classé MH. Après deux ans de

travaux de restauration (1990-1992), le Papa Poydenot navigue toujours après deux ans de rénovation assuré, à Penmarc'h par l'association bretonne éponyme, qui s'est fixé pour but d'« être un conservatoire de la mémoire des équipages des canots de sauvetage à avirons et à voile ».



Le « Patron François Morin » immortalisé par Philip Plisson

De son côté, après 35 ans de bons et loyaux services à Ouessant, et 198 opérations de sauvetage dont celle de "l'Amoco Cadix" en 1978, le « **Patron François Morin** » reconnu "bâtiment d'intérêt patrimonial" et inscrit en septembre 2010 au titre des Monuments Historiques continue de faire la joie des amateurs de patrimoine maritime dans les eaux de Ouessant et Molène.

Le célèbre cliché de Philip Plisson a contribué à faire du canot "Patron François Morin" un véritable symbole de la sécurité maritime et du monde de la mer.

Plus de détails sur la liste : <http://www.patrimoine-maritime-fluvial.org/spip.php?article22>

CAHIER DES CHARGES DU PRIX AACSM



Créé par l'AACMS à l'occasion de la présentation de l'AIMEE HILDA au NAUTIC 2015, le prix AACSM doté par la Fondation d'entreprise BÉNÉTEAU pour ses trois premières éditions (2016, 2017 et 2018) a pour vocation d'encourager des projets de restauration de canots de sauvetage en mer, exemples du savoir-faire des chantiers navals français et témoins du courage et de l'abnégation des équipages qui les armaient.

Article 1

Le Prix "AACMS-FONDATION BÉNÉTEAU" sera décerné chacune des trois prochaines années * par un jury composé de 10 personnalités du monde maritime et du sauvetage en mer, architectes naval, constructeurs, journalistes de la presse spécialisée, historiens du sauvetage.

* 2016, 2017, 2018

Article 2

Pourront être candidat pour présenter un projet les propriétaires privés ou associatifs d'anciens canots de sauvetage n'assurant plus de façon active le sauvetage en mer.

Article 3

Le projet sera jugé sur différents points qui devront être développés:

- État du canot au moment de la candidature.
- Histoire du canot, de la ou des stations qu'il a équipées.
- Histoire des équipages, des opérations de sauvetage.
- Projet de restauration et moyens pour la réaliser.
- Une attention particulière sera portée sur l'authenticité des travaux envisagés (matériaux, mise en œuvre...)
- Soutien de la ville, des collectivités locales (ville, département), de mécènes éventuels....)
- Projets d'utilisation du canot après rénovation.

Article 4

Remettre son dossier implique pour le candidat de reconnaître que le jury est souverain et que ses décisions ne peuvent faire l'objet d'un appel.

Article 5

Les dossiers devront être envoyés à l'AACSM, 1, place de la fête 78500 SARTROUVILLE (jjj@seniorentreprise.fr) avec copie pour la Fondation d'entreprise Bénéteau, 29, Boulevard de la Tour-Maubourg 75007 Paris 7 (info@fondation-beneteau.com).

Les photos et documents iconographiques joints au dossier seront libres de droits.

Ils devront parvenir avant le 1^{er} septembre de l'année en cours pour permettre au jury d'obtenir toutes informations complémentaires qui seraient nécessaires pour prendre une décision 15 jours avant le NAUTIC et avertir le lauréat.

Le Prix sera remis officiellement au salon et bénéficiera d'une couverture de presse.

Membres du jury du prix AACSM

Xavier de la Gorce,

Président de la SNSM

Gérard d'Aboville,

Président de l'association du Patrimoine Maritime et Fluvial

François Casalis,

Vice-président de l'association du Patrimoine Maritime et Fluvial

Christine Lair,

Déléguée générale de l'ANEL (Association des Elus du Littoral)

Sylvie David-Rivièreux,

Chargée de collection Plaisance et sports nautiques au Musée National de la Marine

Gwendal Jaffry,

Rédacteur en Chef de Chasse-Marée

Yann Mauffret,

Chantier du GUIP

Georges Auzepy-Brenneur,

Architecte naval

Pierre Katz,

Représentant l'AACSM

Patrice Brault

Historien de la SNMS

**La dotation du prix de l'AACSM en partenariat avec la Fondation d'entreprise Bénéteau
est de
10 000 euros par an remis au lauréat du projet
en fin d'année, au Nautic**

LISTE DES CANOTS DE SAUVETAGE EN BOIS CONSTRUITS
pour le sauvetage en mer français de 1866 jusqu' à 1967

Chantiers Augustin-Normand – coque en bois			
Canot redressable	9m78	29	1866 - 1878
Canot redressable	10m10	47	1878 - 1907
Canot redressable	11m50	2	1879 et 1884
Canot inchavirable	8m60 x 2m31	1	1887
Canot inchavirable	8m60 x 2m31	1	1887
Baleinière Systeme Woolfe	8m x 1m84	7	1888-1900
Canot inchavirable	11m x 3m	3	1898 - 1911
Canot inchavirable	9m x 2m50	3	1900 - 1901
Canot inchavirable	9m80 x 2m60	35	1901 - 1914
Canot inchavirable	8m x 2m40	11	1912-1914
Canot	9m80	4	1914-1925
Canot	13m26	1	1920
Canot	10m80	4	1923
Canot	6m50	1	1923
Canot	11m	7	1924-1927
Canot	12m	1	1929
Canot	13m	14	1931-1958
Canot	11m25	1	1935
Canot	13m60	2	1948 - 1957
Canot	13m30	3	1960 - 1982

Chantiers Jouët – coque en bois			
Canot	9m	1	1928
Canot	12m45	2	1928 et 1930
Canot	10m	1	1930
Canot	10m10	2	1932 - 1956
Canot	10m90	1	1933
Canot	11m25	1	1934
Canot	11m50	16	1937-1955
Canot	9m10	1	1951
Canot	13m60	1	1959
Canot	12m	3	1960 - 1964
Canot	9m80	1	1966

Chantiers Lemaistre – coque en bois			
Canot	10m50	1	1936
Canot	14m50	4	1951-1955
Canot	13m45	1	1951
Canot	13m80	1	1957
Canot	14m35	5	1951 – 1958
Canot	14m20	2	1960 et 1964
Canot	12m20	1	1961
Canot	13m25	1	1962

Les chantiers Anglais – construction pour des stations françaises – coque en bois			
Canot Forrest & sons	9m78	10	1865-1867
Canot Forrest & sons	11m	1	1867
Canot Forrest & sons	8m95	1	1872
Canot Forrest & sons	9m17	1	1878
Canot Forrest & sons	10m03	1	1878
Canot Woolfe & Son	7m60 et 7m80	3	1885 - 1887
Canot Systeme Woolfe	6m, 7m60, 8m	3	1889-1909

Les chantiers basques – coque en bois			
Letamendia et Entreprises maritimes basques – Ciboure	10m60	1	1907
Letamendia et Entreprises maritimes basques – Ciboure	10m	1	1908
Letamendia et Entreprises maritimes basques – Ciboure et Socoa/St Jean de Luz	9m50	12	1919-1926
Letamendia et Entreprises maritimes basques – Ciboure/Socoa	9m90	2	1920 - 1922
Letamendia et Entreprises maritimes basques – Socoa	7m60	1	1922

Chantiers charentais – coque en bois			
Chantiers et Ateliers de La Pallice	Henry 7m	1	1912
Chantier Chassaigne	Henry 8m50	1	1926
Chantier Chassaigne	12m50	1	1928
Chantiers de La Rochelle	Henry 12m50	1	1931

Chantiers Bretagne et Pays de Loire – coque en bois			
Chantier Keraudren	yole	1	1903
Chantier Mallard	canot de plage	1	1925

Chantiers méditerranéens – coque en bois			
Société des Forges et chantiers de la Méditerranée	9m78	10	1866 à 1868
Société des Forges et chantiers de la Méditerranée	9m86	1	1882
Chantiers de l'Estérel	14m16	2	1950 et 1962

Cette liste de canots en bois construits pour le sauvetage en mer français depuis 1866 jusqu'à 1967 est le fruit d'une synthèse établie par l'architecte naval Georges Auzépy-Brenneur à partir de documents collectés par l'un des historiens de la SNSM, Patrice Brault.

BRÈVE HISTOIRE DU SAUVETAGE EN MER EN FRANCE

Le geste généreux du sauvetage en mer remonte à des millénaires. Les premières traces écrites de sauvetage viennent du droit romain qui en fait une obligation. Plus tard, Louis XIV, par une ordonnance de 1681, recommandait de toujours secourir quiconque étant en danger de se noyer. Par le passé, les périls en mer font partie du quotidien des familles du littoral et des centaines de marins disparaissent chaque année dans les approches de l'Europe. Il aura cependant fallu attendre la fin du XIXe siècle pour voir la création d'un sauvetage organisé. C'est en Europe (d'abord en Angleterre puis en France) que se sont installées les premières stations de sauvetage équipées de canots conçus à cet effet.

Les premiers canots de sauvetage

La première embarcation à mériter le nom de canot de sauvetage, l'Original, (L : 9,10m – l : 3 m – deux bouts pointus, bordés de liège pour l'insubmersibilité) fut construite en Angleterre en 1790. En 1803, on en comptait une quarantaine sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande. Le premier canot français, l'Amiral de Rosamel, sera copié sur le modèle britannique et mis en service à Boulogne en 1834 après le dramatique naufrage de l'Amphytrite en août 1833 devant Boulogne, qui secoua l'inertie française sur le besoin d'équipements de secours aux naufragés. Au XXe siècle, trois grands chantiers français seront reconnus pour leur expérience dans la construction de ces bateaux de sauvetage insubmersibles : Augustin-Normand au Havre, Lemaistre à Fécamp et Jouët à Sartrouville.

Naissance des sociétés de sauvetage

Au début du XIXe siècle, compte tenu des drames de la mer de plus en plus fréquents et coûteux en vies humaines, l'idée d'organiser le sauvetage est enfin admise par la communauté maritime. À Londres, un premier pas est réalisé avec la « National Institution for the preservation of lifes from shipwrech ». Peu après, en 1825, est créée une société de sauvetage à Boulogne, mais qui restera sans suite. Vers 1850, on comptait pourtant en France 7 canots de sauvetage en service, dont un à Audierne, mais sans aide extérieure et disposant de moyens très limités. Le 12 février 1865, l'État français créait enfin la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (SCSN) dont le 1er président est l'amiral Rigault de Genouilly qui en avait inspiré l'idée. L'impératrice Eugénie, comme bienfaitrice, aidera la société naissante en offrant deux des premiers canots. La première station fût créée à Boulogne, en 1825.

Mise en place des premières stations

Audierne est une des premières stations créées dès 1865 avec Barfleur, Saint-Malo et Saint-Jean de Luz. Le choix d'Audierne, comme une des toutes premières stations, fut acquis lors de la première visite de l'inspecteur de la nouvelle société. En effet, le port était alors très actif (pêche et cabotage), avec un accès très dangereux par coups de vent de Sud-Ouest à cause de la formation d'une barre de vagues déferlantes à l'entrée. Le canot d'Audierne, dès sa mise en service, sera, à chaque coup de vent, pré-positionné près de cette barre et sauvera ainsi pendant des décennies de nombreuses vies humaines. En 1866, ce fut ensuite la création des stations de Sein, Ouessant, Groix, Roscoff. En 1867, 16 stations sont en service dont, en Bretagne : Etel, Le Conquet, l'Aber-Wrach et Perros-Guirec. Celle de Ploumanac'h sera créée par la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés le 22 décembre 1912, avec la mise à l'eau de son premier canot, le "Commandant Gentil".

Naissance d'une deuxième société de sauvetage en 1873

Quelques années plus tard, en 1873, l'avocat Nadault de Buffon fonde à Rennes une société de bienfaisance les « Hospitalier Sauveteurs Bretons » (HSB). Cette société est destinée à aider les familles victimes des périls en mer et améliorer les conditions de vie des marins. Le sauvetage en

mer est aussi l'une de ses missions et elle aidera ainsi la SCSN. En 1945, les 2 sociétés SCSN et HSB se répartissent les stations, à reconstruire pour la plupart, après les ravages de la guerre. Audierne sera alors pris en charge par les HSB et donnera, en 1951, à son premier canot motorisé le nom de Nadault de Buffon en hommage à ce fondateur bienveillant et mécène. De 1873 à 1967, les HSB ont assisté 2 600 navires et sauvés 20 000 vies humaines.

Fusion des deux sociétés de sauvetage en 1967 pour donner naissance à la SNSM

En 1967 les deux sociétés HSB et SCSN fusionnent pour devenir la Société Nationale de Sauvetage en Mer, la SNSM dont le premier président est l'amiral Amman, nom actuel du bateau de sauvetage d'Audierne. En rassemblant les hommes et les moyens de la Société Centrale des Naufragés et des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, et en associant à son action la Société Humaine et des Naufragés de Boulogne, la SNSM - Société Nationale de Sauvetage en Mer héritait, à sa création en 1967, de plus d'un siècle d'histoire du secours maritime, de plus d'un siècle de refus de l'impuissance et de la fatalité.



Crédits réservés

Les sociétés françaises de sauvetage, trois noms et quelques dates à retenir

1865 : l'État français installe la **Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (SCSN)** dont le 1er président est l'amiral Rigault de Genouilly qui en eut l'initiative. L'impératrice Eugénie, comme bienfaitrice, aide la société naissante en offrant deux des premiers canots.

1873 : Henri Nadault de Buffon, arrière-petit-neveu du célèbre naturaliste, lance à Rennes les **Hospitaliers Sauveteurs Bretons (HSB)**

1967 : les deux sociétés fusionnent pour fonder la **Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)**.

1970 : Association de loi 1901, la SNSM est reconnue d'utilité publique

2015 : La SNSM est le premier armateur de France (Chiffres dossier de presse SNSM 2015)

- L'association regroupe plus de 7000 membres.
- 4 400 Sauveteurs embarqués bénévoles qui opèrent au large
- 1 300 Nageurs-Sauveteurs détachés l'été pour assurer la sécurité des plages
- 1 200 cadres bénévoles dans les stations et les CFI (Centres de Formation et d'Intervention)
- 800 formateurs bénévoles au sein des CFI et du Pôle National de Formation

2017 : La SNSM fêtera son demi-siècle et sera l'invitée d'honneur de la Semaine du Golfe du Morbihan.

Contact : SNSM - 31, cité d'Antin - 75009 Paris - Tel. : 01 56 02 64 64 – www.snsm.org



CONTACTS

Association AACSM :

Jean-Pierre Jouët – 06 80 58 23 39 – jjj@seniorentreprise.fr

Fondation d'entreprise Bénéteau :

Muriel Weiss - 06 93 90 15 14 - m.weiss@fondation-beneteau.com

Relations Presse opération « Aimée Hilda au NAUTIC 2015 » :

Anne Massot – 06 16 19 12 20 – massot108@gmail.com